



Paris, le 4 juin 2021

Cher(e) Adhérent(e),

Comme vous le savez, l'une des missions de l'AFIC est d'aider les infirmier(e)s de cancérologie à améliorer leurs connaissances, donc d'accéder à des formations, des congrès.

Dans cet esprit, le Conseil d'Administration a voté l'attribution de 4 Bourses de 500 € constituées :

- des frais d'inscription
- d'une participation aux frais de transport et d'hébergement

Pour la manifestation suivante: 11<sup>ème</sup> congrès des réseaux de cancérologie

qui aura lieu à MONTPELLIER les 23 et 24 septembre 2021.

« **Innovations dans la coordination des parcours en cancérologie** ».

<http://congres-reseaux-cancerologie.fr/>

Les remboursements seront effectués, aux personnes ayant reçu l'approbation de l'AFIC sur présentation des justificatifs originaux (factures et attestation de présence).

Les documents seront à adresser :

AFIC chez Madame Elianne DUBOIS, 6 rue FOURNERAT, 21000 DIJON.

Les bourses seront attribuées selon les conditions suivantes :

- Adhérents à jour de cotisation au 4 juin 2021.
- Envoyer une demande motivée par mail au Conseil d'Administration de l'AFIC
- S'engager, auprès du Conseil d'Administration, à la rédaction d'un compte-rendu écrit d'une ou deux présentations du congrès, de 2 pages Word minimum, pour une éventuelle publication dans le Bulletin Infirmier du Cancer.

Si cette manifestation vous intéresse, merci de nous faire parvenir par mail exclusivement, votre demande **AVANT le 2 juillet 2021**.

L'attribution de la bourse vous sera notifiée, dès le début de la semaine suivante pour que vous puissiez procéder à votre inscription, au nom de l'AFIC.

Veillez recevoir, cher(e) adhérent(e), l'assurance de nos confraternelles pensées.

Pour le Conseil d'Administration  
Sylvie LOZANO